



**MINISTÈRE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES
ET DES RELATIONS
AVEC LES COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

La ministre

Réf : MCTRCT/2021-09/32963

Paris, le

Monsieur Gilles De Margerie
Commissaire général
20 avenue de Ségur
75007 PARIS 7E
ARRONDISSEMENT

Monsieur le Commissaire général,

Le renouveau des villes moyennes, ou du moins de certaines d'entre elles, constitue une thématique très présente dans le débat public et suscite de nombreuses réflexions notamment en lien avec leur rôle dans l'armature territoriale dans un contexte de relance post-COVID. Sont notamment discutés les raisons de leur attractivité, leurs atouts spécifiques, leur complémentarité avec les métropoles d'une part et les territoires peu denses d'autre part, les risques potentiels associés à ce renouveau.

Dans ce contexte, je souhaite que France Stratégie puisse dresser un état des lieux des dynamiques à l'œuvre dans les villes moyennes et de formuler des propositions destinées à les accompagner, en les intégrant dans une vision territoriale élargie et en les inscrivant dans une perspective stratégique d'aménagement du territoire à moyen/long terme.

Afin d'enrichir l'analyse de l'impact des évolutions sociétales récentes sur le développement territorial, un travail d'objectivation et de caractérisation quantitatif et qualitatif des phénomènes tels que le déploiement massif du télétravail, l'évolution du prix de l'immobilier dans les territoires infra-métropolitains, la recomposition industrielle et la relocalisation des activités productives, les nouvelles filières économiques liées à la transition écologique ou encore les dynamiques démographiques récentes apparaît nécessaire. Ce travail pourra permettre de faire émerger une typologie des villes moyennes, en fonction des phénomènes économiques et sociologiques y prenant place. Cette analyse des dynamiques en cours dans ces territoires devra être mise en perspective avec celles à l'œuvre dans les métropoles, dans une approche des complémentarités territoriales.

Pour réaliser ce diagnostic la mission pourra s'appuyer sur l'analyse de données de référence récentes, sur une revue de la littérature. Des auditions avec des experts et des acteurs de l'aménagement des territoires (gestionnaires de réseaux, etc.), voire des temps d'échange visant à faire émerger des visions convergentes pourront être organisées.

Sur la base de ce diagnostic, l'objectif sera de formuler une vision prospective sur l'aménagement des territoires en intégrant le rôle de ces villes moyennes dans la structuration des activités économiques. Cette vision stratégique devra discuter les risques inhérents aux phénomènes décrits : création de tension sur les réseaux, demande de nouveaux services (type tiers-lieux), artificialisation des sols... Vous analyserez la manière d'anticiper les conséquences de ces évolutions sur l'aménagement des agglomérations de taille moyenne ainsi que sur les synergies entre les villes de tailles intermédiaires et leur environnement (métropoles, zones peu denses, etc...). L'objectif sera ainsi de construire une vision plus équilibrée de la contribution des différents territoires, notamment infra-métropolitains, au développement économique durable et à la cohésion sociale du pays.

Je vous remercie de me transmettre votre rapport d'ici la fin de l'année 2021.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Commissaire, l'expression de ma considération distinguée.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gourault', written over a horizontal line.

Jacqueline GOURAULT